

FOOT MÉDITERRANÉE



NUMERO 34 – OCTOBRE 2017

Internet : mediterranee.fff.fr / www.facebook.com/lmedfoot / www.twitter.com/lmedfoot

ACTUALITÉ

La sélection Méditerranée Seniors entre en jeu en Coupe des Régions (8èmes de finale) en Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Page 2

INFOS LIGUE

Rétro de septembre-octobre, Tirages Coupe de France.

Campagne de Formation pour les Dirigeants.

Pages 3-4

GROS PLAN

Interview d'Axel Mazerbourg (Quinzaine du Foot).

Dispositifs URSSAF, FAFA. Foot à l'Ecole, Grassroots.

Pages 6-8

A l'heure de la Formation

Une promesse est une promesse ! Lors de mon arrivée à la tête de la Ligue Méditerranée en septembre 2016, j'avais annoncé un certain nombre de mesures et d'évolutions souhaitables pour notre institution régionale, à l'image de la réorganisation administrative et de l'embauche d'un Conseiller Technique Régional en Arbitrage (CTRA) en la personne de Maxime Apruzzese. D'autres aménagements en faveur des clubs, en particulier financiers, ont été faits lors de ces derniers mois mais la grande nouveauté réside dans le lancement d'une politique de Formation de Dirigeants, véritable service de proximité, menée par Arnaud Doudet, notre responsable du Pôle Développement.



Désormais, une palette d'outils est mise à disposition de tout dirigeant désireux d'élargir ses capacités autour de cinq thèmes : connaissance de l'association, fonction employeur, gestion de club et de projet, gestion des ressources financières, et communication. Les sessions de formation, entièrement financées grâce notamment aux bons de formation émis par la FFF et la LMF, seront organisées directement au sein des clubs (voir en page 4).

C'est avec une équipe dirigeante et un staff technique particulièrement bien formés que les clubs pourront ainsi franchir des paliers et accueillir leurs joueurs et joueuses dans de meilleures conditions. C'est aussi avec du personnel qualifié qu'ils seront mieux armés pour aller chercher de nouvelles ressources financières.

Le bulletin d'inscription, les modalités d'accueil de ces formations et les bons sont disponibles sur notre site (<https://mediterranee.fff.fr>) en téléchargement. Je vous invite donc à profiter pleinement de cette belle opportunité tant, je le sais bien, vos clubs sont souvent dépourvus de ressources humaines spécifiquement formées pour diriger et évoluer dans le « maquis » des règlements administratifs et juridiques. Alors, bonnes formations à toutes et à tous !

Eric BORGHINI

Trophées Fondation du Football

Pour la 10^e année consécutive, le Fondation du Football organise les « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football ». Ces trophées ont pour objectifs de détecter, récompenser et promouvoir la mise en place par les acteurs du football, amateurs et professionnels, d'actions citoyennes.



L'appel à candidatures pour la saison 2017–2018 est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur pour lesquels une dotation financière récompense les 4 premiers prix pour chacune des 3 catégories :

Fair-play et Citoyenneté – Egalité des chances – Santé et Environnement.

L'an dernier, plus de 200 clubs amateurs issus de toute la France ont concouru et 12 d'entre eux ont été récompensés.

Calendrier 2017–2018

Vendredi 8 décembre 2017 : date limite de réception des dossiers.

Mercredi 31 janvier 2018 : Jury de sélection des lauréats.

Avril-Mai 2018 (date à confirmer): Jury final (audition des lauréats) et annonce des « Grands Prix ».

Pour toute information, cliquez sur la photo





En piste pour la Coupe des Régions !

Le 1^{er} novembre prochain, la sélection Méditerranée Seniors tentera de se qualifier en Ligue Auvergne / Rhône-Alpes pour accéder aux quarts de finale de la Coupe des Régions. L'occasion de donner un coup de projecteur sur cette compétition susceptible d'ouvrir des perspectives européennes.

Compétition méconnue, la Coupe des Régions UEFA, destinée à récompenser l'excellence de footballeurs n'ayant jamais joué au niveau professionnel, est ouverte aux Ligues régionales et concerne essentiellement des joueurs de Régional 1 et quelques éléments de National 3. Dans un premier temps, les Ligues s'affrontaient lors de tournois régionaux puis sur des matches à élimination directe. Organisée sur deux saisons, la dernière édition avait vu la Méditerranée se qualifier lors du Tournoi éliminatoire à Sisteron (Alpes de Haute-Provence) aux dépens du Languedoc-Roussillon et de la Basse-Normandie. Une saison plus tard, les joueurs de Michel Berbèche avaient été éliminés sur un match sec à Limonest en Ligue Rhône-Alpes (2-0).

Cette saison, l'entrée dans la compétition se fait directement en 8^{èmes} de finale, en raison du nombre réduit de participants, suite à la fusion des Ligues. Les Méditerranéens joueront donc leur qualification le 1^{er} novembre, une nouvelle fois chez les Rhône-Alpins renforcés par des éléments auvergnats.

Pour effectuer les détectations nécessaires et bâtir un groupe compétitif, trois rassemblements se sont déroulés à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) pour les joueurs issus des Alpes, de Provence et de Rhône-Durance, puis à La Turbie (Alpes-Maritimes) pour les joueurs du Var et de la Côte d'Azur avec un match face à l'équipe



« Régional 2 » de Monaco. Un troisième rassemblement a eu lieu le 17 octobre dernier à Saint-Maximin La Sainte-Baume (Var). Enfin, un dernier match de réglages s'est disputé le 24 octobre dans les Bouches-du-Rhône à Gémenos (National 3).

Cap désormais sur Chasselay dans le Rhône pour tenter de franchir un palier et poursuivre l'aventure.

En cas de qualification, la sélection serait amenée à disputer les quarts puis les demies et la finale nationale si tout se passe bien.

Le vainqueur national accèdera ensuite à la phase européenne composée d'un tour préliminaire, d'un tour intermédiaire pour arriver éventuellement à la phase finale (8 équipes). Jusqu'à présent, une seule Ligue (la sélection du Maine en 2003) est parvenue à atteindre la dernière étape.

Pour rappel, la Méditerranée avait remporté l'épreuve nationale en 2000 et obtenu son ticket pour le tour préliminaire 2001 organisé à Istres. La sélection de Bruno Bini avait alors disputé un tournoi à quatre avec les Régions de Madrid (Espagne), du Sud Belgique et du Canton de Zurich (Suisse). Un tournoi remporté à l'époque par la sélection espagnole renforcée par des éléments de l'équipe 3 du Real Madrid.

Qu'en sera-t-il cette saison pour la formation de Michel Berbèche (CTR Méditerranée) et d'Eric Thierry, ancien technicien de l'OM ? Rendez-vous le jour de la Toussaint pour en savoir davantage sur les capacités de notre équipe méditerranéenne !



Septembre-octobre dans le rétro



La Coupe au menu

Les mois de septembre-octobre ont été notamment marqués par les tours régionaux de Coupe de France. Cinq clubs ont atteint le cap national du 7^{ème} tour.

Les Féminines aussi !

Les clubs féminins ont été à l'œuvre lors des deux premiers tours de la Coupe de France Féminine. Une compétition méconnue mais pleine de promesses.



Le Pôle en action (1)

La promotion U14 du Pôle Espoirs d'Aix-en-Provence a remporté ses deux premiers matches amicaux à Nîmes (6-2) et face à Marseille (2-0) à Trets.

Le Pôle en action (2)

La promotion U15 du Pôle a également disputé deux rencontres amicales avec moins de réussite : 1-0 à Nîmes et 0-2 face à l'OM à Trets.



Les U16 en stage

Un rassemblement pour les meilleurs U16 de la région s'est déroulé à Rousset. L'occasion de suivre ces joueurs détectés précédemment en U14/U15.

Les Sections Sportives scolaires en vue



Les responsables des Sections Sportives scolaires ont été réunis au siège de la Ligue et au CREPS à Aix-en-Provence, à l'initiative de Laurent Lauzun (CTR). Objectifs : recevoir de nombreuses informations techniques et partager leur expérience.

Tirages de Coupe « internationaux »

Deux internationaux, Champions d'Europe 93 avec l'OM, ont été les préposés aux tirages des 5^{ème} et 6^{ème} tours de la Coupe de France aux hippodromes d'Hyères et de Marseille-Borély. Jean-Marc Ferreri (37 sélections) était dans le Var alors que Jean-Philippe Durand (26 sélections) a officié lors du dernier tirage régional.



Réunion des Jeunes Capitaines

Les Capitaines des équipes U15, U17, U19 DH et DHR et U17 Féminines ont été conviés au siège de la Ligue à Aix-en-Provence pour une réunion d'informations. L'occasion de participer à des ateliers ludiques, de réfléchir sur leur rôle, et d'échanger entre eux pour un meilleur climat lors des prochaines rencontres.



Visite présidentielle

Le Président de la Ligue, Eric Borghini, ne manque pas les duels méditerranéens en Ligue 1, comme récemment à l'occasion de Nice-Marseille (2-4) à l'Allianz Riviera. L'opportunité de rencontrer les dirigeants niçois mais aussi marseillais (ici avec Jacques-Henri Eyraud et Andoni Zubizarreta).



Cap sur la Formation des Dirigeants

Pour mieux accompagner les clubs dans leur structuration, le Président de la LMF, Éric Borghini, a souhaité apporter aux dirigeants bénévoles un vrai service de proximité autour de la formation. Chaque licencié(e) volontaire pourra ainsi acquérir de nouvelles compétences et repartir avec une palette d'outils lui permettant de développer encore un peu plus son club.

Pour la saison 2017/2018, la Ligue Méditerranée de Football va proposer aux dirigeants de clubs un parcours de formation regroupant 13 modules de 4h reprenant 5 grandes thématiques, à savoir :

- **La Connaissance de l'association**
 - (Re)découvrir le cadre associatif du football
 - Maîtriser l'environnement de l'association
 - Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant
 - **FICHE**
- **La fonction employeur**
 - Recruter un salarié et financer l'emploi
 - Accompagner le salarié et développer l'emploi
 - **FICHE**
- **La gestion de club, la gestion de projet**
 - Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet
 - Découvrir la méthodologie de projet
 - **FICHE 1**
 - Construire et promouvoir un projet
 - Accompagner les équipes de football de U6 à U11
 - **FICHE 2**
- **La gestion et les ressources financières**
 - S'approprier les clés de la gestion financière
 - Optimiser les ressources financières de son club
 - **FICHE**
- **La communication**
 - Préparer et animer une réunion
 - Développer son aisance à l'oral
 - **FICHE**

Ces premiers modules de formation travaillés par l'Institut de Formation du Football en concertation avec les clubs ont pour objectifs de répondre aux besoins du terrain et doivent permettre aux dirigeants de clubs de mieux appréhender les problématiques du quotidien. Ouvertes à tous les licenciés du club, ces sessions de formation peuvent être organisées au sein de votre club avec plusieurs dirigeants (*8 personnes minimum*) ou en relation avec plusieurs clubs voisins.



Une formation totalement prise en charge...

Pour montrer sa volonté forte d'accompagnement des clubs dans le parcours de formation du Dirigeant, les responsables élus de la LMF ont décidé lors du Comité de Direction du 22 septembre dernier de participer à hauteur de 15€ pour chaque inscription via «un bon formation Dirigeant L.M.F.».

Cette initiative vient accompagner le dispositif fédéral en place avec le « bon formation » de 25€ téléchargeable sur le site de la Ligue.

Cette formation de 40€ ne coûtera donc rien aux clubs et sera totalement prise en charge par les instances si vous complétez et envoyez les « bons formations » au secrétariat de l'Institut Régional de Formation du Football (I.R.2.F) lors de votre inscription.

BON FORMATION
PARCOURS DE FORMATION DES DIRIGEANTS

A. Comité :

Nom : _____

Prénom : _____

Club : _____

N° de licence : _____

Fonction : _____

Formation : _____

Dates : _____ Lieu : _____



15€

LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

Signature Stagiaire

ou

Tampon Club

Tampon Ligue

Lancement de la campagne de formation des Dirigeants... Inscrivez-vous dès maintenant !

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur les formations proposées, n'hésitez pas à contacter :

- Arnaud DOUDET, Directeur Adjoint en charge du Pôle Développement
 - adoudet@mediterranee.fff.fr
 - Téléphone : 04 42 90 17 91
- Karen PIAZZA, Référente Administrative de l'I.R.2.F
 - lr2f@mediterranee.fff.fr
 - Téléphone : 04 42 90 17 91

Informations et inscriptions : cliquez [ICI](#)

(Re)découvrir le cadre associatif du football

Objectifs :

- Connaître les bases juridiques du fonctionnement d'une association
- Assimiler les types d'acteurs et d'organes de l'association
- Savoir où trouver les informations nécessaires à la gestion d'une association

Public :

- Nouveaux dirigeants de l'association
- Bénévoles, dirigeants, salariés, impliqués dans la gestion régulière de l'association

4 heures

Maîtriser l'environnement de l'association

Objectifs :

- Appréhender l'environnement externe de l'association
- Identifier les acteurs partenaires de l'association et leur rôle
- Comprendre la nouvelle organisation territoriale fédérale

Public :

- Bénévoles, dirigeants, salariés, impliqués dans la gestion régulière de l'association

4 heures

Tout n'est pas joué parce qu'on est une fille.



La moitié de l'histoire du football reste à écrire.

Volkswagen, partenaire de la Fédération Française de Football, soutient les Bleues cet été et encourage les jeunes filles à pratiquer le football.

PARTENAIRE
MAJEUR



« La citoyenneté au-delà du sport ! »

Responsable de la section sportive du collège niçois Antoine Risso et coordinateur club du Cavigal de Nice, Axel Mazerbourg et ses élèves sont les grands gagnants de l'opération fédérale « La Quinzaine du Foot » pour la Méditerranée. Entretien.

Axel, comment vous et vos joueurs êtes-vous devenus lauréats régionaux 2017 de l'opération fédérale « La Quinzaine du Foot » !

Lorsque nous avons ouvert la section sportive l'an dernier (septembre 2016), il y a eu dès le départ cette volonté de dire qu'au-delà du sport, il y a la citoyenneté. C'était le message que voulaient faire passer à la fois le club de Cavigal et le collège. A partir de là, nous avons monté plusieurs petits projets, comme des sorties au théâtre par exemple, et puis nous avons pris connaissance de ce concours. Nous avons voulu y participer et les enfants ont tout de suite adhéré à cette notion de P.R.E.T.S (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité), ce programme éducatif mis en place par la Fédération.

Comment avez-vous procédé ?

Très simplement. Nous avons zappé une séance d'entraînement de deux heures afin de regrouper tous les enfants dans une salle en compagnie du référent du collège. La 1^{ère} phase a été d'échanger afin de trouver un thème et de leur donner une caméra. L'idée a ensuite été de se poser la question de savoir comment symboliser chaque thème du P.R.E.T.S. Ils se sont scindés en cinq groupes et chacun de ces groupes a travaillé sur son propre thème avec, en toile de fond, le fil conducteur qui était « la rencontre de l'autre ».

Remporter le concours dès votre 1^{ère} participation a dû être une sacrée fierté !

Cela été un grand plaisir même si d'être lauréat n'est pas une fin en



soi. Le plus important reste d'y participer collectivement et surtout de coller aux valeurs de la Fédération. Notre volonté était aussi de sortir du cadre du ballon rond et des sentiers battus. En l'occurrence de se retrouver avec une caméra – matériel que la plupart n'avaient jamais encore utilisé – et de réaliser une vidéo telle qu'ils n'en voyaient d'habitude qu'à la télévision. Et puis on a travaillé avec les écoles primaires avoisinantes donc beaucoup de monde a été associé à ce clip.

Dans la reconnaissance de leur travail, il y a également la vôtre !

Complètement. Je suis dans mon rôle d'éducateur et pas seulement d'entraîneur, je pense que c'est important de faire le distinguo car nous évoluons au sein d'un quartier difficile de Nice. Ici, je rentre dans un processus où je n'apprends pas à mes jeunes qu'à jouer au foot, je suis également là pour les éduquer. Ce fût en tout cas une belle aventure. D'ailleurs, nous avons reçu l'engagement pour l'année prochaine, nous sommes prêts à repartir !

L'entraîneur National José Alcocer a remis un maillot symbolisant la récompense fédérale lors de la réunion des responsables des Sections Sportives au siège de la Ligue à Aix-en-Provence.

Pour tout savoir sur les projets du collège dans le cadre de la « Quinzaine du Foot », cliquez [ICI](#)

Aide aux clubs : dispositif FAFA 2017-2018

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2017-2018 sont ouverts. Ils concernent les chapitres de l'emploi, de l'équipement, du transport et de la formation.

Pour cette saison 2017-2018, la FFF a dégagé une enveloppe de 15 millions d'euros pour le développement et la structuration du football amateur. Ce Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), géré par la Ligue de Football Amateur (LFA), est destiné aux 13 Ligues, 90 Districts et 17000 clubs amateurs. Il peut financer de l'emploi, de l'équipement, du transport et de la formation. Les collectivités locales peuvent également bénéficier d'aides pour le financement d'équipement.

Le FAFA est principalement alimenté par la FFF mais aussi par la Ligue du Football Professionnel (LFP), par solidarité avec le football amateur. Dans le cadre de sa politique de construction de nouveaux espaces de pratique (terrains extérieurs de Foot5, de Futsal...), l'UEFA participe également à ces financements à travers son programme *Hat Trick*.

De nouveaux financements

Cette saison, le FAFA prévoit des options de financement en plus, en matière d'équipements, d'aide à l'emploi, pour les territoires en difficulté et pour les projets liés au programme Héritage de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019. Ces nouvelles options concernent:

Le changement de revêtement du gazon synthétique, la création de terrain de football à 8.



Le soutien à la création de postes de responsable administratif ou sportif avec un financement plus important.

La création ou la rénovation de systèmes d'éclairage avec des projecteurs LED.

Un bonus de 10 % pour des projets d'équipement sur les Zones de Revitalisation Rurale et de Quartiers Prioritaires de la Ville.

Un abondement de 20 % des projets d'équipement qui entre dans le programme d'Héritage de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019.

Pour toute information et téléchargement des documents : cliquez [ICI](#)



DISPOSITIFS URSSAF

L'association est un employeur comme un autre. Le club doit respecter les règles en matière de droit de la Sécurité sociale et notamment celles spécifiques destinées aux intervenants au sein de l'association. Pour être en règle vis-à-vis de l'URSSAF et pour tenir compte de la spécificité du monde sportif, deux dispositifs dérogatoires sont disponibles. Il s'agit de la « franchise mensuelle » et de « l'assiette forfaitaire ».

La Franchise Mensuelle :

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sportive, ne sont pas assujetties aux cotisations de la Sécurité Sociale, à la contribution de solidarité pour l'autonomie, à la CSG-CRDS, au FNAL, versement transport et taxe prévoyance (à condition de respecter le seuil fixé) sur les sommes versées à un intervenant « occasionnel ». Ces sommes sont considérées comme de simples « remboursements de frais » ne donnant pas lieu au versement de cotisations sociales.

L'assiette Forfaitaire :

Ce dispositif consiste à alléger les charges sociales en limitant le montant des rémunérations (l'assiette) pris en compte pour le calcul des cotisations selon un barème forfaitaire fixé chaque année.

ATTENTION
Cas particulier pour
les cotisations
sociales de
l'assurance-chômage

QUI EST CONCERNÉ ?

Les associations à but non lucratif comportant moins de 10 salariés permanents au 31/12 de l'année précédente.

Les associations agréées à objet non lucratif.

QUELLES SOMMES SONT CONCERNÉES ?

- Celles versées aux sportifs
- Celles versées aux personnes assurant des missions indispensables à la tenue de la manifestation sportive (guichetier, billettiste)

- Celles versées aux entraîneurs et moniteurs
- Celles versées aux sportifs
- Celles versées aux personnes assurant des missions indispensables à la tenue de la manifestation sportive (guichetier, billettiste)

ATTENTION
Sont exclus de
ce dispositif :
Les entraîneurs ;
Le personnel salarié ;
Le personnel médical
et paramédical ;
Les arbitres

ATTENTION
Les cotisations sociales
de l'assurance-
chômage,
de la retraite
complémentaire
et de la prévoyance,
ne bénéficient pas
cette réduction
de l'assiette

QUELLE EST LA RÈGLE D'APPLICATION ?

Le dispositif est uniquement applicable sur les **5 premières manifestations mensuelles** et à condition que les sommes versées ne dépassent pas les **70% du plafond journalier** en vigueur lors du versement (**119 € en 2014**) par sportif et par organisateur.

La rémunération versée ne doit pas excéder une **limite mensuelle**, à savoir, **115 x SMIC horaires** (1096 € en 2014).

En Bref :

Pour certaines personnes intervenant au sein d'une association sportive, les cotisations sociales sont soumises à des conditions particulières via les dispositifs de la franchise ou de l'assiette forfaitaire. Dès lors que les champs d'application ne sont pas remplis, ces deux dispositifs ne s'appliquent plus et ce sont les règles de droit commun qui entrent en vigueur.

Les textes de référence et liens utiles :

- Le Code de la Sécurité Sociale
- Le Code du Sport

- www.legifrance.gouv.fr : Arrêté du 27 Juillet 1994 / Circulaires du 28 Juillet 1994 / Circulaires du 18 Aout 1994 / Circulaire du 23 Janvier 1995

- www.urssaf.fr

- www.fff.fr : « Statuts des Educateurs et Entraîneurs de Football Fédéral ».

Opérations Foot à l'École et Grassroots UEFA

Deux internationaux tricolores, Dimitri Payet (37 sélections) et David Trezeguet (71 sélections), ont participé à deux opérations FFF et UEFA à Marseille. L'attaquant marseillais était le parrain régional du dispositif « Foot à l'École » qui a récompensé le projet sportif et culturel proposé par les élèves CE1-CE2 de l'école Hozier sur le thème de l'Euro 2016. Les jeunes enfants ont ainsi eu le bonheur de le voir apparaître par surprise dans la cour de récréation pour une séance technique avant un échange très convivial en classe.

De son côté, l'ancien joueur de Monaco et de la Juventus Turin notamment était présent au stade Sevan pour l'inauguration des nouvelles installations financées en partie par l'UEFA pour la Ville de Marseille, à hauteur de 100 000 euros, dans le cadre de l'opération « Grassroots » destinée à aider le football amateur. L'occasion là aussi de participer à des jeux techniques et ludiques avec des enfants des écoles primaires environnantes.



Tournée Mondiale 2019

La Tournée de la Coupe du Monde Féminine FIFA 2019 est passée par Nice, l'une des neuf villes hôtes de l'événement planétaire programmé du 7 juin au 7 juillet 2019 en France.

Le Trophée a été présenté à La Villa Masséna par la Secrétaire Générale de la FIFA, Fatma Samoura, en présence d'Edouard Delamotte, président du District de Côte d'Azur qui représentait Eric Borghini, Président de la LMF, de Christian Estrosi, Maire de Nice, de Brigitte Henriques, vice-Présidente déléguée de la FFF, et de l'ancien international David Trezeguet, ambassadeur FIFA. Rappelons que neuf sites ont été retenus par la FIFA pour le Mondial Féminin 2019 : Paris (Paris IdF), Valenciennes (Hauts de France), Le Havre (Normandie), Reims (Grand Est), Rennes (Bretagne), Lyon et Grenoble (Auvergne Rhône-Alpes), Montpellier (Occitanie) et Nice (Méditerranée).



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs



EKINSPORT

Regain
COMPLEXE HOTELIER **
RESTAURANTS - SEMINAIRES - CENTRE SPORTIF



Crédit Mutuel



Volkswagen